

# LES ÉCRANS DE LA TORTURE

**Jean-Étienne de Linares**, délégué général de l'ACAT-France

**Faites** le test, posez cette question autour de vous : dans combien des quelque 200 pays du monde la torture est-elle utilisée de façon courante ? Dix ? Vingt ? Cinquante ? Bien peu vous donneront la réponse exacte : plus de cent. Et si vous vous hasardez à demander à quoi sert la torture, on vous répondra le plus souvent qu'il s'agit de faire parler la victime, d'obtenir des renseignements. Comme s'il ne s'agissait que de cela.

La réalité de la torture, son ampleur, ses victimes, tout comme les véritables raisons de son usage, restent très largement ignorées. Les médias ont pourtant parlé des pratiques de la Chine à l'occasion des Jeux olympiques de 2008 ou de celles des États-Unis à Guantanamo ou Abou Ghraïb. Par ailleurs, les films, les jeux vidéo et, plus récemment, les séries télévisées incluent des scènes de torture dans des fictions qui ne relèvent pas du seul cinéma de genre, mais sont destinées au public le plus large. Ainsi, en mars 2010, une série française aussi consensuelle que *Plus belle la vie* a montré l'un de ses personnages soumis à la gégène, à 20 heures 15 et sur une chaîne publique.

Entre fascination, information et répulsion, la torture est bien présente sur nos écrans. Mais de quoi parle-t-on exactement ? Quels aspects nous en montre-t-on ? Quelles représentations dominantes, propres à façonner notre imaginaire et influencer nos jugements, nous sont proposées de ces actes qui constituent l'une des pires violations des droits de l'homme ?

## TORTURE ET INFORMATION

La thématique des violations des droits de l'homme n'est pas ignorée des médias. Le conflit en Tchétchénie, la répression au Tibet ou les massacres au Darfour tout comme, en leur temps, les exactions des dictatures d'Amérique latine, de l'ex-URSS ou les épurations ethniques en ex-Yougoslavie, ont donné lieu à de très nombreux reportages et commentaires. Pourtant, même si la torture est utilisée de façon massive, cette violation spécifique est rarement développée – juste évoquée au passage. L'accent est plutôt mis sur les assassinats et les massacres, le recours aux enfants soldats, la peine de mort ou la répression qui frappe opposants politiques, syndicalistes et journalistes. L'absence d'images, réhibitoire à la télévision, contribue à cette occultation. Mais sans doute est-ce aussi un sujet qui fait peur. Trop violent, trop dur, trop profondément inhumain pour que les médias sachent comment l'aborder.

### *Retour sur la guerre d'Algérie*

Au final, sur les dix dernières années, seuls deux sujets auront donné aux médias français l'occasion de couvrir largement la question de la torture<sup>1</sup>.

Le premier, en 2002, a suivi la parution du livre du général Aussaresses « Services spéciaux, Algérie 1955 – 1957 »<sup>2</sup>. Le principal enseignement des divers articles et reportages qui ont rendu compte des rodomontades du vieux général aura été de constater que plus personne ne remettait en cause la réalité de l'usage de la torture par l'armée française pendant la guerre d'Algérie. Il a ensuite mis en lumière ce qui a toujours été et reste le seul argument de ceux qui justifient le fait que les démocraties puissent admettre d'avoir recours à la torture : la lutte contre le terrorisme. Mais pour intéressant qu'il fût, le débat a porté sur des faits déjà anciens ; ce fût d'avantage une affaire d'historiens qu'une question d'actualité.

<sup>1</sup> Un sujet d'actualité bénéficie d'une large couverture lorsqu'il occupe à lui seul le devant de la scène médiatique suffisamment longtemps pour donner lieu à de nombreux reportages, débats, etc., et être traité par l'essentiel de la presse écrite et audiovisuelle.

<sup>2</sup> Ce débat s'est déroulé en trois temps : le plus important à la sortie du livre ; dix-huit mois plus tard lors du procès que le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la Ligue des droits de l'homme (LDH) et l'ACAT-France ont intenté au général Aussaresses et à ses éditeurs pour « Apologie de la torture » ; le dernier enfin à l'occasion du décès du général.

### *Guantanamo et Abou Ghraïb*

Le second sujet, d'une tout autre ampleur, concerne l'usage de la torture par les États-Unis au lendemain des attentats du 11 septembre 2001. Il est intervenu à la suite des révélations des pratiques de l'armée et des services secrets des États-Unis, en particulier à Guantanamo et à Abou Ghraïb.

Ainsi, à partir de la publication des photographies prises à la prison d'Abou Ghraïb en avril 2004, la question de la torture a été traitée à maintes reprises par les médias. Depuis, elle reste périodiquement abordée, soit au rythme des diverses révélations concernant, par exemple, les restitutions extraordinaires\* ou les mémos de la CIA, soit à l'occasion de l'élection de Barak Obama s'engageant à en finir avec les méthodes de son prédécesseur, ou encore à propos de séries télévisées présentant l'usage de la torture sous un jour favorable.

La réprobation générale de la torture, tout comme la menace d'éventuelles condamnations judiciaires pour ses auteurs, n'a jamais empêché son usage. Mais elle s'exerce en secret : il en existe très peu d'images et même les autorités les plus répressives refusent d'admettre y avoir eu recours. La publication et la diffusion massive, peu de temps après les faits, des photos et vidéos montrant des soldats américains torturant leurs prisonniers dans la prison d'Abou Ghraïb<sup>3</sup> ont constitué une exceptionnelle nouveauté dont les retentissements politiques et moraux ont été considérables. Pour la première fois, la réalité de la torture et l'avisement des victimes étaient montrés dans toute leur brutalité. Pour la première fois, pendant le déroulement d'un conflit<sup>4</sup>, des pratiques dont on soupçonnait l'existence éclataient au grand jour et les autorités ne pouvaient plus ni en nier l'existence ni s'opposer à une remise en cause de leur politique et leurs méthodes. Pour se disculper, ces autorités ont tenté tout à la fois de mettre ces actes sur le dos de quelques brebis galeuses (les seules à avoir été condamnées), et d'expliquer que ces techniques constituaient peut-être des maltraitances, mais sûrement pas des actes de torture.

<sup>3</sup> Les images de Guantanamo (par exemple, celles des prisonniers en combinaison orange accroupis en plein air les mains attachées, les yeux bandés et les oreilles bouchées) ont elles aussi choqué. Mais seules quelques-unes ont circulé. La censure sur les images des conflits reste la règle, a fortiori celles montrant des actes de torture.

<sup>4</sup> Il s'agit, en fait, de trois conflits : celui d'Irak, celui d'Afghanistan et celui, plus général, mené par l'administration des États-Unis, de « guerre contre la terreur ».

## Que voit-on sur les images d'Abou Ghraïb ?

La singularité de ces images est double : les soldats ont non seulement photographié les sévices qu'ils infligeaient aux prisonniers mais ils se sont eux-mêmes mis en scène<sup>5</sup>, à la fois réalisateurs et acteurs. Manifestement ravis, ils sourient à l'objectif, comme s'ils voulaient constituer un album de leurs photos de vacances. Ces photographies n'ont guère d'équivalent, hormis peut-être celles des lynchages de noirs aux États-Unis dans les années trente montrant des pendus et, en premier plan, les sourires satisfaits des spectateurs blancs<sup>6</sup>. S'en rapprochent aussi les récentes photographies prises par une soldate israélienne posant devant des prisonniers encagoulés et menottés. Sans doute pas de la torture, mais déjà de l'humiliation.

Ces photos révèlent plusieurs aspects récurrents de la torture : considérer ses victimes comme des sous-hommes ; vouloir humilier, rabaisser, briser ; utiliser pour cela des méthodes au caractère profondément sexuel. En témoignent ces pyramides de corps nus ou ces mises en scène de tableaux de masturbations et fellations collectives à dominante homosexuelle<sup>7</sup>. Des images proches de l'imaginaire sadomasochiste qui nous placent aussi, nous qui regardons ces images, en situation de voyeurs.

Ces images deviennent en outre, en elles-mêmes, un instrument de torture dans la mesure où le fait de prendre les victimes en photo (et de les diffuser) fait partie intégrante du processus d'humiliation. Cette façon de procéder ne doit rien au hasard : la transgression forcée des tabous, notamment religieux, est l'une des méthodes de coercition utilisées par les services de renseignements des États-Unis.

Notons enfin que certaines de ces images sont devenues des « icônes » qui ont acquis une dimension symbolique dépassant l'événement d'Abou Ghraïb. Ainsi, l'image du prisonnier en équilibre sur une caisse, le visage recouvert d'une cagoule et des électrodes fixées à ses doigts, est devenue, sur nombre d'affiches ou de banderoles de manifestation, le symbole même de la torture, le symbole de la guerre en Irak et, plus généralement, des horreurs de la guerre. L'arme de la torture se retourne alors contre ses utilisateurs.

<sup>5</sup> Une mise en scène qui rappelle celle de Pasolini dans *Salo ou les 120 journées de Sodome* (1976), film que les soldats d'Abou Ghraïb n'ont sans doute jamais vu.

<sup>6</sup> Claire Mauss-Copeaux, chercheuse au CNRS, a retrouvé des photos assez proches. Elles ont été prises par des appelés français pendant la guerre d'Algérie.

<sup>7</sup> Il n'est pas interdit de s'interroger sur les désirs inavoués de ces bourreaux revendiquant, comme dans toutes les armées du monde, leur hétérosexualité par contraste avec la « perversité » de leurs prisonniers.

## *Des sujets qui restent dans l'ombre*

Mais s'il convient de se féliciter du fait que la publication de ces photos a permis que s'instaure durablement un véritable débat sur la torture, de nombreux aspects de la question sont passés sous silence. Le « bruit de fond médiatique » n'offre qu'une vision bien parcellaire du phénomène tortionnaire.

Ainsi, il serait facile de croire que seuls les États-Unis sont concernés. Si, en Angleterre et au Canada, l'implication de leurs services de renseignement ou de leurs troupes dans des faits de même nature fait débat, l'écho n'en parvient guère jusqu'à nous. Quant à la possibilité que des Français, également engagés en Afghanistan et sur des théâtres d'opération africains, puissent être de près ou de loin concernés par ce type de pratiques, autant dire que la question ne se pose même pas. Mais surtout, cette focalisation sur les États-Unis occulte le fait que, dans un pays sur deux, la torture est utilisée de façon régulière ou systématique. L'exemple de la Chine est caractéristique. Tout au long de l'année olympique 2008, la Chine a été sur la sellette. Mais alors que la torture y est utilisée de façon massive, ce sont les questions du sort des minorités (tibétaines ou ouïghours), des condamnés à mort ou encore de la liberté de la presse qui ont retenu l'attention.

Autre oubli d'importance : laisser croire que l'usage de la torture est une parenthèse malheureuse dans l'histoire des États-Unis dont George W. Bush, Dick Cheney, Donald Rumsfeld et quelques autres seraient les seuls responsables. Un discours repris par l'administration Obama sur le thème : « Il faut laisser cela derrière nous, il faut avancer. » Un discours que les médias français, plutôt admiratifs du nouveau président, ne manquent pas de relayer.

Il ne fait pourtant aucun doute que l'usage de la torture par les États-Unis a largement préexisté au 11 septembre 2001. Au Vietnam, en Amérique latine et sur tous les théâtres de la guerre froide, les conseillers américains ont pratiqué et enseigné la torture comme stratégie de la terreur propre à défendre le monde libre. La fameuse École des Amériques<sup>8</sup> en demeure un des plus tristes symboles. Quant aux méthodes de torture à base d'humiliations ou de privations sensorielles, elles ont été développées à partir des années cinquante, notamment à partir d'études destinées à entraîner les soldats américains aux tortures qu'ils pourraient subir en cas de capture.

<sup>8</sup> Fondée en 1946, l'École des Amériques a entraîné à la contre-insurrection et formé idéologiquement plus de 60 000 militaires des diverses armées latino-américaines.

Enfin, les pratiques d'Abou Ghraïb et de Guantanamo reflètent la réalité de nombre de prisons américaines<sup>9</sup>. Dans la prison d'Angola en Louisiane, il arrive que les prisonniers soient frappés jusqu'à l'évanouissement, laissés nus dans des cellules glaciales et même violés avec des bâtons. En Pennsylvanie, en Arizona et surtout au Texas, des prisonniers sont souvent publiquement dénudés pour se rendre d'une partie de la prison à une autre. Ils sont battus, forcés de ramper nus devant les gardiens. L'usage de ceintures incapacitantes ou de tasers pour punir les récalcitrants n'est pas exceptionnel. Évoquons enfin les prisons fédérales de très haute sécurité, comme celles de Florence (Colorado) ou de Marion (Illinois). Les criminels jugés les plus dangereux y sont enfermés pour de très longues peines, surveillés 24 heures sur 24, dans un isolement\* absolu dans des cellules insonorisées aux murs blancs. Les rares déplacements ne s'effectuent que menottés dans le dos, entourés de gardiens portant des gants en latex. Lorsqu'ils sont punis, les prisonniers sont gazés, battus, privés de sommeil ou laissés nus et attachés pendant des heures, des jours parfois. Charles Graner, l'un des auteurs des tortures d'Abou Ghraïb, avait été gardien de prison en Pennsylvanie.

Autre lacune du traitement dominant de l'actualité de la torture : laisser entendre que son usage est réservé à deux situations particulières, la guerre et la lutte contre le terrorisme.

Dans le premier cas, la torture apparaît presque inévitable. Elle fait partie des horreurs inhérentes à tous les conflits armés de toutes les époques au même titre que les massacres, les viols et les bombardements, toutes exactions dont la responsabilité semble équitablement répartie entre les deux camps. En ce qui concerne le terrorisme et la prévention des attentats, le discours ambiant est plus ambigu. Si la parole est donnée à ceux qui affirment « nous ne pouvons pas faire autrement », ou « comment combattre les terroristes avec les mains liées dans le dos ? », la théorisation de ce discours reste très minoritaire alors même qu'une part importante de l'opinion publique est prête à l'admettre, comme nous en parlerons plus loin. En revanche, il va bien rester acquis, pour le plus grand nombre, que la torture sert à obtenir des renseignements, comme s'il ne s'agissait que d'une méthode controversée d'espionnage. C'est oublier que nombre des victimes de la torture n'ont pas été arrêtées en fonction de renseignements qu'elles étaient censées détenir, mais seulement parce que, appartenant à la mauvaise ethnie, à la mauvaise classe sociale ou au mauvais groupe politique, elles figuraient

<sup>9</sup> Fox Butterfield, « Mistreatment of prisoners is called routine in U.S. », *New York Times*, mai 2004 ; *Torture : America's brutal prison*, documentaire de Nick London et Deborah Davis, 2005.

dans un fichier, ont été dénoncées ou sont juste passées au mauvais endroit au mauvais moment. C'est oublier les véritables enjeux de la torture : obtenir des aveux pour trouver un coupable, punir les opposants comme les criminels de droit commun, et assurer un pouvoir par la terreur. Bref, faire taire bien plus souvent que faire parler.

### *Est-ce vraiment de la torture ?*

Même si le mot « torture » a systématiquement été employé dans le cadre des reportages qui ont concerné Guantanamo, les images montrées ne concordent guère avec la vision traditionnelle de ces sévices. Dans l'imaginaire collectif, la torture fait plutôt référence aux tourments de l'inquisition, à la gégène ou aux barbaries des dictateurs sud-américains. Dès lors, la simulation d'actes sexuels, les insultes au Coran, ou le fait de devoir rester debout pendant de longues périodes peuvent être perçus comme n'étant pas réellement de la torture. Ou, en tout cas, comme d'une intensité et d'une gravité moindre que les supplices qui hantent nos cauchemars. L'administration américaine s'est appuyée sur cette méconnaissance de l'intensité des souffrances infligées pour prétendre que les techniques employées par leurs services ne pouvaient être qualifiées de « tortures ».

Dès lors, le choix des mots utilisés n'est pas anodin. Nombreux sont les États qui refusent d'admettre que leurs services ont recours à la torture. Soucieux des réactions de la communauté internationale ou de la désapprobation de l'opinion publique, ils usent d'euphémismes en prétendant mener des « interrogatoires poussés », utiliser des « pressions physiques fortes » ou des « techniques alternatives d'interrogatoire ».

L'exemple du *waterboarding*\* est caractéristique. Techniquement, cette méthode consiste à immobiliser un prisonnier sur une planche et à lui verser de l'eau sur le visage pour provoquer une sensation d'étouffement. Tous les témoignages concordent : c'est extrêmement douloureux et la plupart de ceux qui y sont soumis finissent par parler. De la torture, donc. Sans l'ombre d'un doute. Pourtant, lorsque les médias en parlent, le terme de « simulacre de noyade » est généralement employé. Or parler de « simulacre », c'est sous-entendre « faire semblant », c'est oublier combien la torture par l'eau est une technique ancienne et fort prisée des tortionnaires du fait de son efficacité et du peu de traces qu'elle laisse. Parler de « supplice de la baignoire » serait sans doute plus exact. Et ce n'est pas seulement une affaire de traduction. Une étude menée à Harvard a mis en évidence l'ambiguïté

des médias américains à ce sujet<sup>10</sup>. Elle révèle que, de 1930 à 2004, les journaux qui parlaient de *waterboarding*\* considéraient tous qu'il s'agissait de torture. Renversement de tendance en 2004 : si certains journaux continuent de qualifier le *waterboarding*\* de « torture », d'autres emploient désormais des termes comme « qualifié de torture par certains » ou encore « rude », « inhumain », « controversé », « coercitif ». Bref, le doute s'installe et chacun devient libre d'avoir son opinion sur le sujet. À noter cependant que, pour la presse américaine, le *waterboarding*\* pratiqué par d'autres que les Américains reste qualifiée de « torture ».

En novembre 2010, le journal *Libération* a ainsi parlé du *waterboarding*\* : « Cette technique d'interrogatoire est considérée comme une torture par les organisations de défense des droits de l'homme. » Autrement dit, c'est un point de vue qui se discute.

Concluons cette réflexion sur le débat lié à la publication des photos d'Abou Ghraïb en nous étonnant que la parole n'ait jamais été donnée aux victimes. Ces témoignages existent bel et bien et sont accessibles, notamment sur Internet. Mais peut-être ne voulons-nous pas les entendre. À moins que ce ne soit l'intérêt qui soit moindre, l'émotion qui s'estompe. Comme toujours au lendemain des grandes envolées médiatiques.

## TORTURE ET CINÉMA

Le traitement généralement réservé au phénomène tortionnaire par les principaux médias d'information est donc loin de rendre compte de l'ampleur et de la complexité de la question. Néanmoins, l'image qui y est donnée de la torture est, pour l'essentiel, très négative et oriente plutôt l'opinion publique dans le sens d'une condamnation de ces méthodes.

Les œuvres de fiction – en particulier cinématographiques et télévisuelles – en véhiculent une tout autre image. Encore plus éloignée de la réalité et surtout beaucoup plus ambiguë. Entre fascination et répulsion, elles offrent aux spectateurs une vision stéréotypée de la torture susceptible de conditionner nos modes de pensée au point, parfois, de la rendre acceptable.

<sup>10</sup> Harvard students of press, politics and public policy *Torture at times : waterboarding in the media*, avril 2010. L'étude porte sur quatre quotidiens à grand tirage : *USA Today*, *The Wall Street Journal*, *The New York Times* et *The Los Angeles Times*.

### *Les stéréotypes du cinéma d'action*

Le spectacle de la violence au cinéma n'est pas nouveau. C'est l'essence même du romanesque de se fonder sur les conflits, les quêtes, les affrontements. La violence et la mort sont des sujets récurrents, attractifs pour le spectateur, inspirant tour à tour peur et empathie.

Depuis le début des années soixante-dix, il est, en outre, devenu courant que les scénarios du cinéma d'action comportent des scènes de torture. À l'instar des autres types de violence, elles figurent désormais dans des films grand public et ne sont plus l'apanage du seul cinéma de genre (horreur, gore...). Elles sont surtout devenues beaucoup plus réalistes : la caméra ne se détourne plus lorsqu'un personnage est soumis à la torture et les sévices représentés sont choisis pour leur caractère particulièrement douloureux et visuellement terrifiant.

Le film *Casino Royale* (Martin Campbell, 2006<sup>11</sup>) est caractéristique de cette tendance. Désireux de renouveler la série très populaire des James Bond, les producteurs ont choisi de tourner le dos à une représentation très édulcorée de la violence. L'agent 007 y subit une séance de torture longuement montrée à l'écran<sup>12</sup>. Citons aussi, à titre d'exemples récents, des films comme *Syriana* (Stephan Gaghan, 2006) dans lequel les services secrets syriens arrachent les ongles de l'acteur George Clooney, *Traffic* (Steven Soderbergh, 2001) sur la guerre de la drogue au Mexique, ou encore *Le labyrinthe de Pan* (Guillermo del Toro, 2006) sur la guerre d'Espagne, et même *Slumdog millionnaire* (Dany Boyle, 2009). Jusqu'à la *Passion du Christ* que l'acteur-réalisateur Mel Gibson<sup>13</sup> a représentée en mettant l'accent sur les aspects les plus sanglants des supplices subis par Jésus.

Mais, malgré sa violence, ce réalisme affiché n'est qu'apparent et induit une vision particulièrement restrictive de la torture. Cette représentation obéit à ses propres codes et conventions qui véhiculent plus de clichés que de véritables informations.

Au premier rang de ces clichés, l'idée selon laquelle la torture ne serait utilisée que dans des circonstances particulières et que seuls des individus bien spécifiques y auraient recours.

<sup>11</sup> Pour tous les films et séries cités, la date retenue est la date de sortie en France.

<sup>12</sup> Cette tendance était déjà amorcée dans le précédent James Bond, *Meurs un autre jour* (2002). La séquence générique du film y présentait les tortures subies par le héros pendant son incarcération en Corée du nord.

<sup>13</sup> À noter que Mel Gibson, soit comme acteur dont le personnage est torturé (*Payback* [1999], *Braveheart* [1995], *L'arme fatale* [1987]) soit comme réalisateur (*Apocalypto* [2007], *Braveheart* [1995], *La Passion du Christ* [2004]), est sans doute la star hollywoodienne la plus concernée par cette tendance.

Il n'est pas surprenant que les scènes de torture apparaissent dans les films policiers, de guerre ou d'espionnage, les principaux genres du cinéma d'action. Mais intégrées à ce type de fiction, ces scènes acquièrent peu à peu une forme de normalité ; comme si, dans toutes ces situations extraordinaires, il allait presque de soi que cela se passe ainsi. En temps de guerre, c'est une horreur parmi tant d'autres. Que mafieux et trafiquants s'y complaisent n'a rien d'étonnant. Quant aux divers services secrets, torturer ou être torturé fait partie de la routine de leurs affrontements. Au cinéma, la torture n'intervient que dans des univers éloignés des nôtres (en particulier si l'action se situe dans le passé) et dans lesquels, sans être légitimée, elle paraît inévitable.

C'est oublier que l'on torture tous les jours et pas seulement dans les zones de conflits armés ; c'est oublier qu'avant d'être des truands ou des espions, les victimes sont d'abord d'ordinaires prisonniers de droit commun, des opposants politiques ou des membres d'ethnies ou de classes sociales considérées comme inférieures. Toutes catégories que des autorités veulent réduire au silence par la terreur.

Le deuxième lieu commun concerne les bourreaux. Au cinéma, contrairement aux séries télévisées récentes, les tortionnaires sont pour la plupart des brutes sadiques.

Quand elles ne sont pas l'œuvre de tueurs en série, d'hommes de main des cartels ou d'inquisiteurs moyenâgeux, ces horreurs sont l'apanage de tous les ennemis successifs de l'Occident : soldats nazis, japonais ou vietnamiens, agents des divers États communistes hier, islamistes aujourd'hui. Cette vision a pour toile de fond un racisme latent, ces criminels monstrueux étant souvent arabes, serbes, latinos ou asiatiques. Pour ces derniers, leur prédisposition à inventer les supplices les plus raffinés est d'ailleurs quasi-génétique, selon l'imaginaire populaire<sup>14</sup>.

Au final, tous ces personnages sont, là encore, dans leur rôle. Et surtout, ils ne nous ressemblent pas. Or la réalité est tout autre. L'immense majorité des bourreaux sont des gens ordinaires, des agents de l'État (policiers, militaires, gardiens de prison...) qui obéissent aux ordres, simplement convaincus de leur impunité, persuadés que ceux dont ils détruisent les

<sup>14</sup> Ce racisme était déjà constitutif des romans de la série SAS de Gérard de Villiers. Très populaires dans les années soixante-dix, ces romans d'espionnage trouvaient leur succès dans la succession de scènes érotiques et de tortures (souvent les deux à la fois) qui y étaient longuement décrites. Les bourreaux, tous plus pervers les uns que les autres, étaient systématiquement arabes, asiatiques, africains, agents de l'Est...

corps et les âmes sont des ennemis de la Nation et, au fond, des êtres moins humains qu'eux.

Le plus répandu de tous les stéréotypes est que l'on torture pour obtenir des renseignements. « Des renseignements, nous voulons des renseignements ! » s'écrie une mystérieuse voix au générique d'une des plus fameuses séries télévisées, *Le Prisonnier* (1968), dont le héros sera soumis au lavage de cerveau. Faire parler. Savoir ce que l'autre veut cacher. Par tous les moyens. L'essentiel est bien là : il s'agit de faire avouer aux victimes le nom de leurs complices ou des membres de leur réseau, les plans de leurs adversaires ou encore la cachette d'un objet de valeur. Cette motivation spécifique fait écho à la façon dont l'actualité rend compte des véritables faits de torture, et il n'y a rien d'étonnant à ce que cet aspect de l'acte tortionnaire soit celui qui préside à ses représentations les plus courantes.

Ce stéréotype est cependant battu en brèche par des films dont l'action se déroule en prison. Dans ce cas, comme souvent dans la réalité, les sévices infligés par les gardiens ont pour but de maintenir l'ordre et de punir les récalcitrants ou ceux qui ont tenté de s'évader. *Midnight express* (Alan Parker, 1978) montrant l'usage de la *falaqa*\* dans les prisons turques et *L'instinct de mort* (Jean-François Richet, 2008) les sévices subis par Jacques Mesrine en détention au Canada, en sont deux exemples. De même, de nombreux films comportent des scènes se déroulant dans l'univers carcéral des États-Unis. Dans ce cadre, tous insistent sur la violence ordinaire y régnant, qu'il s'agisse des détenus entre eux ou des châtiments infligés par les gardiens.

Torturer un suspect pour lui faire avouer sa participation à un crime est une méthode utilisée par de nombreuses polices à travers le monde. Peu de fictions rendent compte de cette réalité. Ou sinon de façon très édulcorée, les pressions policières se limitant à quelques baffes ou coups de poing à l'encontre d'un suspect que l'on va, quelques heures seulement, empêcher de dormir. *Slumdog millionnaire* (Dany Boyle, 2009) est l'un des rares films représentant dans toute sa brutalité cette torture ordinaire, routinière, dont la finalité est une investigation policière<sup>15</sup>.

Dernier cliché, mais non le moindre : laisser croire que la torture ne serait qu'une affaire de sévices physiques.

<sup>15</sup> Uniquement soupçonné d'avoir triché à un jeu télévisé, le héros de *Slumdog millionnaire*, dont l'action se déroule en Inde, est longuement suspendu au plafond et torturé à l'électricité.

C'est d'abord oublier l'existence de méthodes psychologiques basées sur les privations sensorielles, la privation de sommeil, l'utilisation des phobies et des tabous religieux ou culturels. C'est oublier, sauf dans des productions « torture porn », les viols et la déchéance induite par les corps mis à nu. C'est passer sous silence les cellules minuscules jonchées d'ordures, l'absence de soins, l'hygiène inexistante, la nourriture rare et souillée. La panique, la terreur face à un pouvoir tout puissant qui peut faire ce que bon lui semble<sup>16</sup>.

Le cinéma ne se prive pas de montrer les coups, les brûlures, les décharges électriques ou les mutilations, bref tous les aspects les plus spectaculaires de la torture. Il en minimise d'ailleurs souvent la durée, dans la mesure où des séquences de quelques minutes laissent aisément croire que ces tourments ne sont exercés que pendant une période relativement courte<sup>17</sup>. Il en minimise aussi les conséquences physiques : après avoir échappé à leurs bourreaux, nombre de héros repartent à l'assaut comme si de rien n'était. Mais surtout, ce cinéma passe entièrement sous silence la profonde volonté d'humiliation et de déshumanisation qui est constitutive de tout acte tortionnaire.

### *Des films contre la torture*

Cet examen de la représentation de la torture au cinéma serait incomplet sans mentionner deux autres types de fictions.

Il s'agit, tout d'abord, des films visant à dénoncer l'usage de la torture. Ce sont souvent des œuvres de qualité, et ayant parfois réussi à toucher un assez large public. *L'Aveu* (Costa-Gavras, 1970), qui dénonce les tortures commises par les régimes communistes, demeure l'un des plus emblématiques. En 1977, Laurent Heynmann traitera de la guerre d'Algérie avec *La Question* qui ne sera distribué en France qu'en 2001. Plus récemment, seront évoquées les tortures commises pendant la dictature argentine (*Buenos Aires 1977*, Adrian Caetano, 2007), ou au cours de la guerre d'Algérie (*L'ennemi intime*, Florent Emilio Siri, 2007), mais également les restitutions extraordinaires\* (*Détention secrète*, Gavin Hood, 2008) et Guantanamo (*The Road to Guantanamo*, Michael Winterbottom, 2006).

<sup>16</sup> Il est ici question de tendance générale. Il y a, bien sûr, des exceptions. Ainsi *Orange mécanique* (Stanley Kubrick, 1972) montre un lavage de cerveau et *V pour Vendetta* (James Mc Teigue, 2006) présente son héroïne soumise à des tortures psychologiques.

<sup>17</sup> C'est souvent pendant les premières heures de sa détention qu'une victime est torturée. Mais il n'est pas rare qu'elle le soit encore pendant des jours, des mois, des années parfois.

Si cette liste n'est certes pas exhaustive, ces œuvres demeurent beaucoup plus rares que celles ne relevant que du pur cinéma d'action, et les thématiques abordées sont loin de couvrir l'ensemble des époques ou des pays concernés. Ces œuvres ont cependant contribué à donner du phénomène tortionnaire une vision beaucoup plus juste et moins manichéenne que le reste de la production cinématographique. À l'image de *L'Aveu*, qui reste l'un des rares films à aborder le thème de la torture psychologique\*, ou de *La jeune fille et la mort* (Roman Polanski, 1995) qui offre, à travers le portrait d'une jeune femme retrouvant son bourreau, une réflexion en profondeur sur la problématique de la justice et de la réconciliation au sortir d'une période de dictature.

*La Bataille d'Alger* de Gillo Pontecorvo, tourné en 1966 et discrètement sorti en France cinq ans plus tard, a connu un destin singulier. Proche du documentaire, ce film reconstitue, pour les dénoncer, les méthodes des parachutistes français à Alger en 1957. Cette représentation a été jugée si fidèle à la réalité que les services secrets américains l'ont utilisée pour former leurs homologues sud-américains à la lutte anti-insurrectionnelle. Ironie de l'histoire.

### Torture Porn

Radicalement différents sont les films relevant d'un nouveau genre baptisé « torture porn ».

Les films d'horreur ont depuis longtemps satisfait les fanatiques du genre en mettant en scène des tortures certes sanguinolentes, mais suffisamment grand-guignolesques pour n'avoir guère de rapport avec la réalité.

Mais depuis 2005, date de sortie du premier *Saw* (James Wan), sont apparues des productions dans lesquelles la représentation de tortures particulièrement atroces est l'objet même du film. Vinrent ainsi *Hostel* (Eli Roth, 2006)<sup>18</sup>, *Wolf creek* (Greg Mc Lean, 2006), et quelques autres. Se voulant proches des snuff movies censés montrer des scènes de meurtre et de torture ayant réellement eu lieu, ces films ont du succès et leur production est généralement peu coûteuse.

Ce genre vise uniquement à satisfaire le voyeurisme du spectateur, en s'attardant longuement, et souvent en gros plan, sur le détail des supplices (les

<sup>18</sup> *Saw* a eu cinq suites, de *Saw II* (Darren Lynn Bousman, 2005) à *Saw VI* (Kevin Greutert, 2009). *Hostel* a été suivi de *Hostel 2* (Eli Roth, 2007).

autres plans et dialogues n'ayant pour seule vocation que d'introduire les scènes de violence attendues par le spectateur). Tout réel sentiment est exclu au bénéfice d'une simple représentation des actes et des corps mutilés. C'est en ce sens que ce genre cinématographique est comparable à la pornographie et ne nous en dit pas plus sur la torture que les films pornographiques ne nous en disent sur l'amour. Ne retenant de la torture que ses aspects les plus moyenâgeux et ne voyant dans les bourreaux que quelques psychopathes à peine humains qui torturent pour le plaisir, ils se contentent de véhiculer en pire les divers stéréotypes que nous avons évoqués.

Sans entrer dans une étude plus approfondie, rappelons seulement que ce n'est sans doute pas une coïncidence si ces films sortent en même temps qu'est révélé l'usage massif de la torture par les États-Unis. Les films d'horreur ont du succès en période de crise. Ils surgissent quand se manifeste une angoisse collective face à la guerre, au terrorisme, ou au devenir de l'économie. Ils opposent de gentils *teenagers* à des monstres sadiques, offrant ainsi le réconfort d'un monde en noir et blanc où le mal est clairement identifié. Un exutoire efficace pour conjurer nos peurs et explorer nos facettes les plus sombres.

## TORTURE ET SÉRIES TÉLÉVISÉES

La représentation de la torture au cinéma a ainsi évolué, mais pas fondamentalement changé. Si les scènes de torture y sont aujourd'hui plus fréquentes et plus explicites, elles véhiculent depuis longtemps les mêmes stéréotypes qui perpétuent une vision très partielle de la réalité.

Il en va tout autrement des séries télévisées : jusqu'en 2002, la torture y était quasiment absente<sup>19</sup>. Depuis, le nombre de scènes de ce genre a tellement augmenté que chaque année, en moyenne, plus de 150 d'entre elles ont été diffusées en prime time aux États-Unis. Contre moins de dix auparavant.

Certaines de ces séries, comme *Prison break* (2006 à 2009), *Rome* (2006 et 2007) ou *Over there* (2006), traitent ces passages sous le même angle que les

<sup>19</sup> La série *Oz* fait à cet égard figure d'exception. D'une grande violence et comportant des scènes de torture, elle se déroule au sein d'une prison de haute sécurité aux États-Unis. Six saisons ont été diffusées de 1997 à 2003.

films. En revanche, pour d'autres, le traitement est totalement différent. Dans *Lost* (2005 à 2010), *Alias* (2002 à 2007), et surtout dans *24 heures chrono* (2002 à 2010), la torture y est présentée comme inévitable et légitime. Et, alors que son usage était jusqu'alors réservé aux personnages négatifs, ce sont aujourd'hui les héros qui n'hésitent pas à y recourir.

Chaque saison de *24 heures chrono* raconte la même histoire. Un attentat terroriste de grande ampleur, nucléaire ou biologique, va frapper les États-Unis. Les heures, les minutes, sont comptées. Pour déjouer le complot, le personnage principal (Jack Bauer) doit remonter jusqu'aux instigateurs du complot en recherchant et en interrogeant tous ceux qui détiennent les informations vitales lui permettant d'y parvenir. L'urgence d'une situation désespérée et la gravité de la menace ne lui laissent pas d'autres choix que celui de recourir aux méthodes les plus violentes, dont la torture. Les coups, la privation sensorielle, l'électrocution, les balles tirées dans les genoux ou les simulacres d'exécution : chaque épisode comporte au moins une scène de torture.

*24 heures chrono* est la fiction qui a le plus contribué à populariser la justification de la torture face à des situations d'exception. Elle a été vue par des millions de spectateurs à travers le monde. Outre les qualités de sa réalisation et d'un scénario haletant, son efficacité provient de son réalisme. La vraisemblance de la série repose avant tout sur l'usage d'un procédé narratif inédit : l'histoire d'une journée (24 heures) est racontée « en temps réel », dans la continuité des minutes et des heures qui s'égrènent implacablement, le temps vécu étant identique au temps représenté. Dès lors, dans la mesure où tout concourt à donner l'impression que les situations présentées sont le reflet de la vie réelle, il est aisé de croire qu'il en va de même pour les problèmes moraux auxquels sont confrontés les personnages, ainsi que pour les solutions d'urgence qu'ils adoptent.

Les postulats de base de *24 heures chrono* sont simples : face à l'imminence de la bombe qui va exploser, il n'y a plus d'autre choix que le recours à la torture. Son usage est justifié par son efficacité et parce qu'il est acceptable de faire souffrir une personne pour en sauver des milliers. Enfin, torturer devient même l'acte d'héroïsme ultime : se sacrifier pour le bien du plus grand nombre.

Ce « scénario de la bombe à retardement », qui donne à la série sa tension narrative, est une fable qui a toujours été l'unique argument de ceux qui prétendent justifier l'usage de la torture. Il ne correspond à aucune situation réelle et aucun attentat n'a jamais été déjoué parce que l'on a fait parler celui

qui savait où était la bombe. Il y a donc une perversion intellectuelle à justifier la torture – en se targuant d'un réalisme supérieur à l'angélisme des « droits-de-l'homnistes » – tout en basant son raisonnement non pas sur la réalité, mais sur des succès qui n'ont jamais existé ailleurs que dans la fiction.

Faire croire que la torture pourrait être efficace est une autre forme d'escroquerie intellectuelle. Certes, ceux qui sont torturés parlent. Mais leurs aveux ne sont guère fiables : pour faire cesser leurs tourments, ils disent surtout ce que leurs bourreaux veulent entendre.

La transformation du bourreau en héros sacrificiel est l'ultime habileté de *24 heures chrono*. Jack Bauer sait parfaitement que ce qu'il fait est illégal et moralement condamnable. Mais au fond il en est fier et, paradoxalement, en sort grandi. Il a accepté de se salir les mains, de faire le sale boulot, de sacrifier sa conscience au nom du bien commun. Un renversement de perspective inéluctable si l'on tient pour acquis les postulats de la série.

*24 heures Chrono* est-elle alors une œuvre de propagande ? Sans doute pas au sens strict. Le but des producteurs de la série n'est pas de véhiculer une idéologie mais de faire de l'audience. Leurs scénaristes racontent des histoires susceptibles de captiver le plus large public possible. Des histoires qui doivent donc être originales et passionnantes, mais aussi être acceptables en ne heurtant pas fondamentalement les convictions des spectateurs. Autrement dit, Jack Bauer ne peut torturer à l'écran que dans la mesure où le public est prêt à accepter qu'un héros de fiction se comporte ainsi. Les producteurs ne prendraient pas le risque que les spectateurs, incapables de s'identifier au héros, se détournent de la série<sup>20</sup>. Ils savent que le public a une attitude pour le moins ambiguë vis-à-vis de la torture et qu'il admet au moins que la question de la légitimité de son usage peut parfois se poser.

En même temps, il ne faut pas nier la possibilité qu'une série comme *24 heures chrono* puisse influencer l'attitude des spectateurs concernant la torture. Si les séries ne peuvent totalement s'écarter d'un discours dominant, elles participent à sa création et à son évolution<sup>21</sup>. Il est ainsi possible de penser que le fait d'assister à d'innombrables scènes de torture peut induire une

<sup>20</sup> En 1996, la série *Profit* a été arrêtée après seulement 8 épisodes. Le public de l'époque a rejeté un héros manipulateur, cynique et amoral.

<sup>21</sup> Il convient aussi de garder en mémoire que, contrairement au cinéma qui présente des œuvres achevées, le processus d'écriture des séries se poursuit pendant la diffusion des premiers épisodes. Tous ne sont pas tournés, ni même écrits, en début de saison et certains éléments de l'histoire peuvent évoluer en fonction des réactions des spectateurs. Il existe une certaine forme d'interaction entre public et scénaristes. Ainsi, la première saison de *24 heures chrono* comportait beaucoup moins de scènes de torture que les suivantes.

certaine forme d'habitude, voire de tolérance, a minima de croire que la question de son usage peut se poser. Surtout quand les bourreaux ne sont plus des criminels sadiques, ou des ennemis venus de l'étranger.

La torture a toujours existé. Instrument de politiques répressives, elle était cachée, honteuse, signe de l'inhumanité de ceux qui y avaient recours. On en parlait peu. Ces dernières années, certains ont revendiqué le fait qu'elle puisse être considérée comme un instrument normal de l'action politique. Il est donc logique que les médias se fassent l'écho de cette résurgence. Pour informer, certes, mais aussi pour en faire un spectacle.

Faut-il s'en plaindre ? Sans doute pas. Même avec toutes les imperfections, voire la désinformation qui vient d'être évoquée, le silence et l'oubli ne sont pas préférables. Il reste à être conscient des limites du discours dominant sur la torture ; il reste à combattre les clichés et les stéréotypes ; il reste enfin à démontrer que ces solutions, qui semblent relever du bon sens, ne sont en réalité qu'idées toutes faites et absence de réflexion.